



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## obésité

Question écrite n° 24406

### Texte de la question

M. Jean Charroppin attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées au sujet du problème de l'obésité. Entre 1997 et 2003, la prévalence de l'obésité a augmenté de 37,8 % en six ans. Aujourd'hui en France, quatre personnes sur dix sont en surpoids ou obèses. En effet, 41,6 % de la population âgée de plus de quinze ans est en surpoids contre 36,7 % en 1997. Une mobilisation de tous les acteurs de santé est nécessaire pour lutter contre cette évolution. Le surpoids et l'obésité sont classés par l'OMS dans les dix premiers risques à prévenir. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'il entend prendre à ce sujet.

### Texte de la réponse

Les experts estiment qu'en France la prévalence de l'obésité chez l'enfant est passée de 6 % dans les années quatre-vingts à environ 15 % en 2000. Cette augmentation très rapide pose un vrai problème de santé publique. Les déterminants impliqués dans la survenue d'une obésité sont multiples et souvent intriqués les uns avec les autres. Ils sont d'ordre nutritionnel, génétique, métabolique, psychologique et social. Le rôle préventif de l'activité physique fait l'objet d'un consensus et la diminution progressive de l'activité physique constatée dans les sociétés industrialisées joue un rôle majeur démontré par de nombreuses études. Le programme national de nutrition santé (PNNS) a, entre autres objectifs, l'ambition de réduire de 20 % la prévalence de surpoids et d'obésité chez les adultes et d'interrompre l'augmentation particulièrement élevée de la prévalence de l'obésité chez les enfants. Plusieurs actions du PNNS sont donc orientées vers la prévention primaire et le dépistage précoce de l'obésité : circulaire relative à l'alimentation en milieu scolaire, lettre co signée par les ministres de l'éducation nationale et de la santé sur l'importance de la mise en place de fontaines à eau et la limitation des distributeurs de boissons sucrées, guide alimentaire destiné aux enfants et adolescents qui sera développé selon des modalités similaires à celles du guide « La santé vient en mangeant : le guide alimentaire pour tous », disque pour le calcul de l'indice de masse corporelle (IMC) des enfants accompagné de courbes d'IMC et d'un livret explicatif adressé aux professionnels de la santé en 2003, module de formation continue sur l'obésité de l'enfant qui est en cours d'élaboration sous l'égide de la Société française de pédiatrie, l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (ANAES) a été saisie d'une demande d'élaborer des recommandations sur l'obésité de l'enfant, divers projets relatifs à la nutrition et à l'obésité de l'enfant ont été sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets 2002 du PNNS qui est renouvelé cette année. Les bienfaits à long terme de l'allaitement maternel, notamment en termes de prévention de l'obésité sont maintenant établis. L'ANAES remettra prochainement des recommandations sur ce thème. Une réflexion est menée sur une stratégie de prise en charge des enfants obèses, réunissant, autour de l'enfant et de sa famille, au sein du maillage d'un réseau de santé, les multiples compétences professionnelles des acteurs de la ville et de l'hôpital. Des expériences ont débuté dans des sites pilotes. Les actions visant à informer et à orienter les consommateurs vers des choix alimentaires et un état nutritionnel satisfaisants initiés en 2002 par la diffusion du guide alimentaire pour tous seront poursuivis par des actions plus spécifiquement dirigées vers les enfants avec comme objectif d'éduquer les jeunes et de créer un environnement favorable à une consommation alimentaire et un état nutritionnel

satisfaisants. Une campagne médiatique sera prochainement effectuée sur le thème de la promotion de l'activité physique en lien avec l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé.

### Données clés

**Auteur** : [M. Jean Charroppin](#)

**Circonscription** : Jura (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 24406

**Rubrique** : Santé

**Ministère interrogé** : santé

**Ministère attributaire** : santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 8 septembre 2003, page 6894

**Réponse publiée le** : 13 octobre 2003, page 7896